



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
France

Artémis S.A.S.
***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
Artémis S.A.S.
12, rue François 1er - 75008 Paris
Ce rapport contient 27 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
France

Artémis S.A.S.

Siège social : 12, rue François 1^{er} - 75008 Paris
Capital social : €.862 017 387

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des associés de la société Artémis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Artémis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'évaluation des titres de participation sont exposées dans la note « 2.D. Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifié la correcte application des méthodes définies par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 avril 2022

Paris La Défense, le 22 avril 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Grégoire Menou
Associé

Pierre Bourgeois
Associé

Clotilde Bor
Associée

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Table des matières

Compte de résultat.....	4
Bilan.....	5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Présentation.....	6
Faits marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
1. Principes généraux.....	6
2. Actifs immobilisés.....	6
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	8
4. Opérations en devises.....	8
5. Provisions.....	8
6. Valeurs mobilières de placement.....	8
7. Instruments financiers.....	9
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	9
Changements de méthode.....	10
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	11
Produits d'exploitation.....	11
Résultat financier.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	12
Transfert de charges.....	12
Impôts sur les bénéficiaires.....	12
NOTES SUR LE BILAN.....	13
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
Amortissements.....	13
Immobilisations financières.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Variation des Capitaux propres.....	15
Échéances des créances et des dettes.....	16
Charges à payer.....	17
Produits à recevoir.....	17
Produits constatés d'avance.....	17
Ecart de conversion actif et passif.....	17
Instruments de trésorerie.....	18
Engagements pris en matière de retraite.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Situation fiscale différée.....	19
Transactions entre les parties liées.....	19
Engagements hors bilan.....	19
Effectif moyen.....	20
Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance.....	20

Evènements postérieurs à la clôture20
Identité de la société consolidante.....20
Intégration fiscale20

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	12 026 733	8 012 510
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 109	4 784 425
Autres produits	5 600	114 648
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	12 033 442	12 911 583
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	(12 722 656)	(13 984 219)
Impôts, taxes et versements assimilés	(235 071)	(230 425)
Salaires et traitements	(65 288)	(60 464)
Charges sociales	(33 290)	(29 952)
Dotations aux amortissements et provisions	(5 560 644)	(2 536 518)
Autres charges	(14 063)	(4 605)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(18 631 011)	(16 846 183)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 597 570)	(3 934 600)
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits financiers de participations	480 910 460	373 395 366
Intérêts, produits et charges assimilés	(39 419 405)	(70 292 891)
Autres produits et charges financiers	(163 361 833)	(29 672 372)
RESULTAT FINANCIER	278 129 222	273 430 103
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	271 531 652	269 495 503
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(61 115)	19 024 130
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	603 000	950 707
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	272 073 537	289 470 340

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles				61 115
Immobilisations corporelles	94 129 717	(26 279 178)	67 850 539	71 559 845
Immobilisations financières	8 389 480 561	(520 327 842)	7 869 152 719	7 610 528 763
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	8 457 331 100	(546 607 020)	7 937 003 258	7 682 149 723
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	9 178 110		9 178 110	13 665 383
Autres créances	594 686 562	(4 343)	594 682 219	703 305 613
Valeurs mobilières de placement	519 621		519 621	
Disponibilités	67 113 510		67 113 510	37 317 125
Charges constatées d'avance				6 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT	671 497 803	(4 343)	671 493 461	754 294 778
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 358 887		3 358 887	4 323 149
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	369 164		369 164	11 895
TOTAL DE L'ACTIF	9 158 836 133	(546 611 363)	8 612 224 770	8 440 779 546
PASSIF (en euros)				
			Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Capital			862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion ou d'apport				
Réserve légale			86 201 739	86 201 739
Autres réserves			3 169 837 386	3 169 758 597
Report à nouveau			6 787 590	6 786 729
RESULTAT DE L'EXERCICE			272 073 537	289 470 340
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			4 396 917 639	4 414 234 792
Provisions pour risques			8 802 173	11 895
Provisions pour charges			15 708	17 679
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			8 817 881	29 574
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 514 011 893	1 277 657 866
Emprunts et dettes financières divers			2 174 068 844	2 234 724 633
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			3 688 080 737	3 512 382 499
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 864 860	4 690 567
Dettes fiscales et sociales			812 887	624 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			292 726 525	286 308 579
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			298 404 272	291 623 213
Produits constatés d'avance			220 000 000	220 000 000
TOTAL DES DETTES			4 206 485 009	4 024 005 712
Ecart de conversion passif			4 240	2 509 468
TOTAL DU PASSIF			8 612 224 770	8 440 779 546

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participation sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe et du Sport & Life Style. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

En 2020, l'épidémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale. Au cours de l'année 2021 la reprise a été progressive malgré la circulation active du virus conduisant à la mise en place de nouvelles mesures contraignantes.

La Société estime cependant que cette crise ne remet pas en cause la valorisation de ses actifs dans ses états financiers clos le 31 décembre 2021.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société ARTEMIS sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 10 ans
- Matériel de transport : 15 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont pris en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'ARTEMIS a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),

- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
 - pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.
- *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers *pro rata temporis* au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés *pro rata temporis* en produits financiers.

7. Instruments financiers

ARTEMIS conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

Le 17 novembre 2021, l'ANC a publié une mise à jour de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. Cette mise à jour fait suite à la décision du Comité d'interprétation des normes IFRS "Attribution des avantages aux périodes de service (IAS 19)".

Au 31 décembre 2021, au lieu d'étaler l'engagement sur toute la durée de présence dans la société, on l'étale sur les dernières années d'acquisition de droits

A ce titre, pour les avantages nés avant le 1^{er} janvier 2021, ce changement de méthode se traduit par un impact à l'ouverture de l'exercice imputé sur le report à nouveau pour un montant de 862 euros.

Les variations constatées sur les exercices en cours sont constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2021 une provision est dotée à hauteur de 15 708 €.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 1,00%
- Taux d'inflation long terme : 1,75%
- Taux d'évolution des rémunérations : 6,00%
- Taux de charges sociales : dirigeants 49% - autres 46%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TH- TF 2015-2017
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Grands magasins et magasins populaires

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, la société a décidé de modifier le calcul des engagements de retraite. Concernant les impacts, se référer au point 8 des Principes, règles et méthodes comptables.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

	2021	2020
<i>(en euros)</i>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et service (a)	12 026 733	8 012 510
Montant net du chiffre d'affaires	12 026 733	8 012 510
Autres produits et transferts de charges (b)	6 709	4 899 073
Total des produits d'exploitation	12 033 442	12 911 583

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

(b) Principalement la neutralisation de commissions de mise en place de nouveaux financements afin de les étaler sur la durée des emprunts correspondants.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

	2021	2020
<i>(en euros)</i>		
Dividendes	475 904 181	369 666 688
Revenus des créances immobilisées	5 006 279	3 728 678
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	480 910 460	373 395 366

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

	2021	2020
<i>(en euros)</i>		
Produits d'intérêts et assimilés (a)	33 151 003	21 963 856
Charges d'intérêts et assimilées (a)	(72 570 408)	(92 256 747)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(39 419 405)	(70 292 891)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

	2021	2020
<i>(en euros)</i>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises (a)	(188 945 032)	(18 058 140)
Différences de change (nettes) (b)	22 603 628	(40 527 262)
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	869 847	
Autres charges financières		
Reprises sur provisions et transfert de charges financières (a)	2 109 723	28 913 030
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(163 361 833)	(29 672 372)

(a) Le détail des dotations et reprises sur provisions est donné la note sur les dépréciations figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

(b) En 2021, la différence de change provient principalement des opérations réalisées en USD et GBP comme en 2020.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

(en euros)	2021		2020	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion			(92 621)	
Sur opérations en capital (a)	(15 087 245)	15 026 130	(3 660 413)	22 684 664
Sur amortissements, provisions et transferts de charges				92 500
TOTAL	(15 087 245)	15 026 130	(3 753 034)	22 777 164
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(61 115)			19 024 130

(a) En 2021, les charges et les produits exceptionnel sur opérations en capital correspondent principalement à la cession des titres I2PO à Artémis 80.

En 2020, les charges exceptionnelles correspondent principalement à la sortie de l'avion Bombardier Global 6000 pour 2,0 millions d'euros. Les produits exceptionnel correspondent principalement à la cession 21,4 millions d'euros.

Transfert de charges

(en euros)	2021	2020
Transferts de charges d'exploitation (a)		4 784 425
Transferts de charges financières		
Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES		4 784 425

(a) En 2020, les transferts de charges d'exploitation correspondent à la neutralisation des commissions de mise en place de nouveaux financements qui seront étalées selon la durée des emprunts correspondants.

Impôts sur les bénéfices

Un produit net d'impôt à hauteur de 603 000 euros a été constaté sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au
	1er janvier			31 décembre
	2021			2021
Concessions, brevets, licences	551 136		(551 136)	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	551 136		(551 136)	
Autres immobilisations corporelles	93 256 209		(13 568)	93 242 642
Immobilisations corporelles en cours				
Acomptes sur immobilisations corporelles		887 075		887 075
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 256 209	887 075	(13 568)	94 129 717
TOTAL	93 807 345	887 075	(564 704)	94 129 717

La diminution des immobilisations incorporelles fait suite à leur mise au rebut.

La diminution des immobilisations corporelles fait suite à leur mise au rebut.

L'augmentation des acomptes sur immobilisations corporelles provient de l'engagement d'achat d'un avion Falcon 10X qui devrait être livré le 2^{ème} semestre 2026.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au
	1er janvier			31 décembre
	2021			2021
Concessions, brevets, licences	490 021		(490 021)	
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 021		(490 021)	
Bâtiments	5 080 888	233 247		5 314 135
Constructions et Installations générales	15 131 959	573 317	(496)	15 704 779
Matériel de transport	1 283 304	3 789 501		5 072 805
Mobilier et matériel de bureau & informatique	200 214	409	(13 164)	187 459
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 696 364	4 596 474	(13 660)	26 279 178
TOTAL	22 186 385	4 596 474	(503 681)	26 279 178

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au
	1er janvier			31 décembre
	2021			2021
Participations	6 726 364 494	229 035 756	(19 771 531)	6 935 628 719
Créances rattachées à des participations	557 238 556	310 237 975	(131 757 115)	735 719 416
Prêts et autres immobilisations financières	671 651 263	51 047 477	(4 566 314)	718 132 426
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 955 254 313	590 321 208	(156 094 960)	8 389 480 561

L'augmentation des participations correspond à :

- L'achat de titres Kering pour 198,0 millions d'euro ;
- L'achat de titres I2PO pour 15,0 millions d'euros ;
- La souscription à l'augmentation de capital en juillet 2021 de Terisam pour 16,0 millions d'euros.

La diminution des participations provient de :

- La Transmission Universelle de Patrimoine de Semirat chez Artémis en novembre 2021 pour 4,8 millions d'euros ;
- La cession des titres I2PO pour 15,0 millions d'euros.

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 182,2 millions d'euros d'acompte sur dividendes à recevoir de la société Kering ;
- de 126,4 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 24.

La réduction des créances rattachées à des participations provient principalement de la diminution :

- de 129,4 millions d'euros envers Kering.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières provient de l'acquisition de titres de la société Freedom Acquisition pour 20,3 millions d'euros et de l'investissement de 30,0 millions d'euros dans la société Antin Infrastructures.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	2020	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2021
Provisions pour pertes de change	11 895	8 802 173	(11 895)	8 802 173
Autres provisions pour risques et charges	17 679		(1 971)	15 708
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 574	8 802 173	(13 866)	8 817 881
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		8 802 173	13 004	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises

Les Autres provisions pour risques et charges sont constituées des engagements de retraite.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	2020	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2021
Provisions sur titres de participations	128 382 761	73 296 982	(2 486 701)	199 193 043
Provisions sur titres de participations et autres	216 342 789	106 841 534	(2 049 523)	321 134 798
DEPRECIATIONS	344 725 550	180 138 516	(4 536 224)	520 327 841
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		180 138 516	2 097 827	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 102,3 millions d'euros sur la créance Long Terme Artémis 24 ;
- 42,6 millions d'euros sur les titres Artémis 24 ;
- 28,1 millions d'euros sur les titres EPS ;
- 2,6 millions d'euros sur les titres Ortygia ;
- 1,5 millions d'euros sur les titres Dynamique Hôtel ;
- 1,3 millions d'euros sur les titres Archer Obligations.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (2,0) millions d'euros sur l'obligation Dynamique Hôtel ;
- (1,9) millions d'euros sur les titres Semirat suite à la Transmission Universelle de Patrimoine.

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, le capital de la société ARTEMIS s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2020 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2020	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2021 (avant affectation du résultat)
<i>(en euros)</i>					
Capital social	862 017 387				862 017 387
Réserve légale	86 201 739				86 201 739
Réserve ordinaire	3 169 758 597	78 789			3 169 837 386
Dividendes		289 391 551	(289 391 551)		
Report à nouveau (a)	6 786 729			861	6 787 590
Résultat de l'exercice	289 470 340	(289 470 340)		272 073 537	272 073 537
CAPITAUX PROPRES	4 414 234 792		(289 391 551)	272 074 399	4 396 917 639

Au 31 décembre 2021, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

(a) À la suite d'un changement de méthode comptable, les engagements de retraite au titre des années précédentes ont été comptabilisés en Report A Nouveau en 2021

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2021		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	735 719 416	1 394 069	734 325 347
Prêts	2 458	2 458	
Autres immobilisations financières	3 505 016	107 609	3 397 407
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	739 226 890	1 504 136	737 722 754
Créances clients, douteux ou litigieux	9 178 110	9 178 110	
Autres créances	843 897	843 897	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat et autres collectivités			
Taxe sur la valeur ajoutée	872 731	872 731	
Autres impôts et divers			
Groupes et associés	588 962 356	588 962 356	
Débiteurs divers	4 007 578	4 007 578	
TOTAL créances liées à l'actif circulant	603 864 672	603 864 672	
Charges constatées d'avance			
Frais d'émission d'emprunts à étaler	3 358 887	3 358 887	
TOTAL DES CREANCES	1 346 450 449	608 727 695	737 722 754

(en euros)	Au 31 décembre 2021		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
A 1 an maximum à l'origine			
A plus d'1 an à l'origine	1 514 011 762	(988 238)	1 515 000 000
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 864 860	4 864 860	
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	40 745	40 745	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	771 325	771 325	
Autres impôts	817	817	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	2 355 972 779	13 553 543	2 342 419 236
Autres dettes	87 383 498	87 383 498	
Produits constatés d'avance	220 000 000		220 000 000
TOTAL DES DETTES	4 183 045 785	105 626 549	4 077 419 236

Charges à payer

(en euros)	2021	2020
Autres charges	87 383 498	88 178 911
Intérêts courus	13 553 542	16 918 432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 417 292	4 397 555
Dettes fiscales et sociales	23 098	20 942
TOTAL	105 377 430	109 515 840

Produits à recevoir

(en euros)	2021	2020
Intérêts courus	6 167 091	3 959 238
Clients factures à établir	7 441 961	4 757 762
TOTAL	13 609 052	8 717 00

Produits constatés d'avance

(en euros)	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

(en euros)	Ecarts de conversion actif		Provisions pour pertes de change	
	2021	2020	2021	2020
Sur créances immobilisées à l'actif		7 933		7 933
Sur actifs circulants		3 962		3 962
Sur dettes financières	369 163		369 927	
TOTAL	369 164	11 895	369 927	11 895

(en euros)	Ecarts de conversion passif	
	2021	2020
Sur actifs circulants	4 240	19 169
Sur dettes financières		2 490 298
Sur dettes d'exploitation		
TOTAL	4 240	2 509 467

Instruments de trésorerie

Artémis a vendu en 2021 des options de vente (*Put*) sur actions Kering. Les primes sur ces ventes de *Put* ont été encaissées au cours de l'exercice :

- A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait avoir à décaisser sur l'exercice 2022 un montant maximum de 212,5 millions d'euros.
- A 31 décembre 2021, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 4,9 millions d'euros.

Artémis a vendu en 2021 des options d'achats (*Call*) sur actions Puma. Les primes sur ces ventes de *Call* ont été encaissées au cours de l'exercice.

- A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait avoir à décaisser sur l'exercice 2022 un montant maximum de 274,5 millions d'euros.
- A 31 décembre 2021, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 18,5 millions d'euros.

Engagements pris en matière de retraite

	2021	2020
I.D.R.	15 708	17 679

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Base	Impôt (taux 26,5%)	Base	Impôt (taux 28%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 224 888 037	324 595 330	1 107 429 803	310 080 345
• Provision perte de change	358 032	94 878	11 895	3 331
• Charges à payer – Primes et salaires	9 940	2 634	9 940	2 783
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement				
• Provision sur titre de participation LT	75 912 825	20 116 899	18 034 031	5 049 529
• Ecart de conversion Passif	4 240	1 124	2 509 467	702 651
• Abandon de créances				
TOTAL	1 301 173 074	344 810 865	1 127 995 136	315 838 638
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif	369 164	97 828	11 895	3 331
TOTAL	369 164	97 828	11 895	3 331
SITUATION NETTE	1 300 803 910	344 713 036	1 127 983 241	315 835 307

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2021			31 décembre 2020
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
Avals, cautions, garanties donnés	3 759 473 018	765 000 000	2 465 010 231	529 462 787	3 755 377 935
Swap emprunteur taux fixe	1 520 000 000	1 520 000 000			1 670 000 000
Autres engagements donnés	62 332 243		65 332 243		
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	5 344 805 261	2 285 000 000	2 530 342 474	529 462 787	5 425 377 935
Engagements reçus					
Avals, cautions, garanties reçus	2 036 000 000		2 036 000 000		1 974 880 287
Autres engagements reçus	24 745 847	24 745 847			24 745 847
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	2 060 745 847	24 745 847	2 036 000 000		1 999 626 134
Engagements réciproques					
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	3 284 059 414	2 260 254 153	494 342 474	529 462 787	3 425 751 801

Dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux, Artémis peut mettre en place des swaps de taux d'intérêts adossés à certains emprunts. Au 31 décembre 2021, des swaps de taux sont en place dans la société. Leur juste valeur à cette date est de (5,7) millions d'euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Ingénieurs et cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres	1	1			1	1
TOTAL	1	1			1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

La situation en Ukraine et les conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie n'ont pas d'impact sur la situation de la Société et ses activités.

Le 22 février 2022 la société Artemis Domaines a pris une participation minoritaire dans le capital de Champagne Jacquesson.

Le 12 avril 2022 Artemis Domaines et Artemis ont signé un accord en vue d'un partenariat stratégique de long-terme avec un important groupe viticole français. L'opération, soumise à des conditions suspensives, devrait être finalisée au cours du second semestre 2022.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1er - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1er janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artemis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros d'unité monétaire)</i>											
Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I. RENSEIGNEMENTS DETAILLES (2)											
A. Filiales (détenues à plus de 50 %)											
AROK INTERNATIONAL 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 418 745 196	632 079 EUR	301 324 EUR	100%	704 986	704 986		650 000	EUR	24 184 EUR		
ARTEMIS DOMAINES 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 455 202 770	20 524 EUR	187 791 EUR	100%	112 865	112 865		565 000	2 200 EUR	23 605 EUR		
E.P.S. 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 419 520 069	82 300 EUR	(34 282) EUR	100%	128 691	48 018	178 205		EUR	(28 104) EUR		
SELENA 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	4 106 EUR	100%	20	20		500 000	EUR	2 717 EUR		
ARTEMIS 35 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 070 989	20 EUR	(24) EUR	100%	20				EUR	EUR	(8)	
TERISAM 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 528 785 082	21 374 EUR	(654) EUR	100%	28 714	20 720		435 000	EUR	EUR	(653)	
TER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 017462	37 EUR	121 EUR	99%	4 536	158		200 000	EUR	EUR	(643)	
ARTEMIS 36 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 904 721 065	20 EUR	(1) EUR	100%	20	20			EUR	EUR	(1)	

ARTEMIS
(en milliers d'euros d'unité monétaire)

Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
ARCHER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 037 999	3 131 EUR	(2 750) EUR	99%	7 037	381		375 000		(1 331) EUR		
SEBDO LE POINT 1 boulevard Victor 75015 Paris RCS 312 408 784	13 500 EUR	(21) EUR	100%	40 752	4 926			60 138 EUR	8 720 EUR		
ARTEMIS 24 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 807 871 371	40 020 EUR	(145 679) EUR	97%	42 562		504 811	350 000		(154 088) EUR		
DIWEZH 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 390 427 490	200 EUR	(35) EUR	100%	200	200				(35) EUR		
B. Participations (détenues entre 10 et 50 %)											
KERING 40 rue de Sèvres 75007 Paris RCS 552 075 020	498 800 EUR	7 587 200 EUR	41%	3 997 363	3 997 363			172 300 EUR	2 769 100 EUR	467 114	
PUMA (3) 91074 Herzogenaurach – Allemagne	150 800 EUR	2 127 700 EUR	29%	1 845 333	1 845 333			6 805 400 EUR	376 800 EUR		
SCAR 32 avenue Hoche 75008 Paris RCS 428569 800	5 000 EUR	(2 515) EUR	49%	1 431	1 431			1 811 EUR	(888) EUR		
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
A. Filiales non reprises au paragraphe I.A (2)											
a) Filiales françaises (ensemble)				15	15						
b) Filiales étrangères (ensemble)											
B. Participations non reprises au paragraphe I.B											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				229							
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				20 855							
TOTAL				6 935 629	6 736 436						

(1) Après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.

(2) Les filiales et participations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.

(3) Sociétés mères de sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.